

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 19 septembre 1893

### NOUVELLES LOCALES

Sur la demande d'arrestation en vue d'extradition adressée par le Parquet de Nice, les agents de la sûreté Maïsseu et Reynier ont arrêté le nommé G... Antoine, maçon.

Le mandat d'arrêt délivré par M. le juge d'instruction de Nice porte que G... est inculpé de vol.

Le pseudo baron de Machaczek, dont nous avons récemment annoncé l'arrestation à Monte Carlo, sous l'inculpation d'escroquerie, a été, en vertu d'une demande d'extradition du Parquet de Nice, remis dimanche par les carabiniers à la gendarmerie française, qui l'a conduit à Nice pour y être mis à la disposition du Parquet.

Dimanche, vers 4 h. 1/2 du matin, un orage violent, précédé d'un véritable ouragan, s'est abattu sur notre littoral.

A Monaco, quelques toitures ont été dépouillées de leurs tuiles, mais on a, en somme, été quitte pour la peur. Aux environs on a eu plusieurs accidents à déplorer.

Au cap Ferrat, où se trouve campé le 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, les piquets des tentes ont cédé par suite de l'amollissement du terrain détrempe par l'orage. Les tentes ont été enlevées et le désarroi a été général.

Un réserviste, qui était couché, a été blessé grièvement au visage par la chute d'un fusil. Un autre soldat de l'active a été blessé également dans les mêmes conditions.

A Nice, on signale la maison Bermond, située rue Palermo, qui a eu une persienne enlevée, et un magasin de la rue Gioffredo, n° 33, dont la porte a été violemment arrachée par l'ouragan et brisée en morceaux épars à travers la rue.

Mentionnons encore les magasins du *Grand Condé*, situés au coin de la rue Alberti, qui ont souffert aussi. La corniche a été complètement abîmée.

En outre, boulevard Joseph Garnier, le vent a déraciné trois platanes.

Le garde d'honneur Damiani a, le 9 de ce mois, dans les circonstances suivantes, sauvé la vie à deux de ses camarades.

C'était à l'établissement des Bains. Le garde Lorenzo Guglielmi, s'étant aventuré jusqu'à l'échelle, sentit ses forces l'abandonner et appela à l'aide. Un autre garde, nommé Tonti, se porta à son secours, mais Lorenzo le serra si malencontreusement que, paralysant ses mouvements, tous deux disparaissaient sous l'eau sans le courageux Damiani, qui fut assez heureux pour dégager Tonti en prenant Lorenzo par la ceinture. Il amena ce dernier sain et sauf au rivage.

Damiani n'est pas à son coup d'essai. En 1890, il repêcha le garde Gazzi qui se noyait, et l'an dernier le brigadier Cagiati, qui aurait infailliblement péri sans sa vaillante intervention,

Nous sommes heureux d'enregistrer de tels actes de dévouement.

Mercredi dernier, un service funèbre a été célébré à neuf heures du matin, en l'église Sainte-Dévote, pour le repos de l'âme de M. Dujardin, surveillant de la voirie et de la salubrité.

M. l'inspecteur des travaux publics et son personnel, ainsi que les membres de la Société Chorale et de nombreux amis du défunt y assistaient.

Divers morceaux de circonstance ont été chantés par M<sup>lle</sup> Clémentine Orengo (*Beati de Barrière*), M. Toubas (*le Pie Jesu de Faure*) et M. Samuel (*Miseremini de Stermann*).

La gare de Monte Carlo vient d'être l'objet d'importantes améliorations qui sont fort appréciées par le public.

L'éclairage intérieur des quais a été augmenté par la transformation des anciens réverbères en lanternes de gros calibre, et une marquise vitrée a été installée sur la cour de la gare, recouvrant l'accès du trottoir sur toute la longueur du bâtiment.

Dans sa séance du 15 septembre, le Conseil général des Bouches-du-Rhône a émis le vœu que le train express 8 soit rétabli, sur la ligne P.-L.-M., au départ de Vintimille.

Les populations de Monaco et du littoral veraient avec plaisir que ce vœu fut pris en considération. Nous ne doutons pas que la Compagnie P.-L.-M. n'y donne satisfaction pour le service d'hiver ; mais les voyageurs lui sauraient gré de maintenir, durant l'été, ce train qui leur permettrait d'éviter, dans le trajet de Monaco à Marseille, les brûlantes ardeurs du soleil.

On annonce qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre, un changement considérable sera introduit dans les heures des chemins de fer italiens. On en comptera vingt-quatre de minuit, en les numérotant de suite sans distinction des heures du matin et des heures du soir. En outre, au lieu d'être réglées d'après le temps de Rome, elles seront avancées de onze minutes, afin de l'être sur le 135<sup>e</sup> méridien de Greenwich.

Grâce à cette transposition, le temps italien sera juste en avance d'une heure sur le temps d'Angleterre.

Cette mesure se relie à une série d'autres analogues, qui seront prises successivement, afin de rattacher toutes les heures nationales du monde au méridien de Greenwich, que nous avons refusé, en 1885, de reconnaître comme universel.

Docile au même mot d'ordre, le congrès télégraphique et postal des colonies australiennes vient d'émettre le vœu que dans tout le troisième continent l'heure soit comptée d'après le 135<sup>e</sup> méridien de Greenwich, c'est-à-dire qu'elle soit en avance exactement de neuf heures sur l'heure anglaise.

### SPORT VÉLOCIPÉDIQUE MONÉGASQUE

MM. les Membres du Sport Vélocipédique Monégasque sont instamment priés de bien vouloir assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 24 septembre, à 8 h. 1/2 du matin.

#### Ordre du jour :

- 1<sup>o</sup> Distribution des cartes d'identité de l'U. V. F. et insignes ;
- 2<sup>o</sup> Règlement imprimé du S. V. M. ;
- 3<sup>o</sup> Distribution des prix des courses de Ville-neuve-Loubet, Saint-Roman et Parade aux lanternes ;
- 4<sup>o</sup> Nomination de délégués au Congrès de l'U. V. F.
- 5<sup>o</sup> Adhésion aux Courses de Fréjus.

Programme de la réunion vélocipédique donnée par le Sport Vélocipédique Monégasque, le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, sur le boulevard de la Condamine, à 2 heures de l'après-midi, avec le gracieux concours des Sociétés des Régates et Philharmonique de Monaco :

#### PREMIÈRE COURSE

*Championnat du kilomètre*, ouvert à tout coureur du S. V. M., juniors et seniors. — Prix : Croix en bronze et diplôme.

#### DEUXIÈME COURSE

*Championnat de vitesse, 5 kilomètres*, juniors du S. V. M. — Prix : Croix en argent et diplôme.

#### TROISIÈME COURSE

*Championnat de vitesse, 5 kilomètres*, seniors du S. V. M. Prix : Médaille d'or et diplôme.

#### QUATRIÈME COURSE

*Régionale, 7 kilomètres (10 tours)*, ouverte aux vélocipédistes habitant la Principauté de Monaco et les départements des Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Vaucluse, Corse et province de Porto-Maurizio, et y résidant au moins depuis six mois. Prix : 50, 30, et 25 fr. Cette épreuve se courra par manches et finale, s'il y a lieu.

#### CINQUIÈME COURSE

*Régionale consolation*, ouverte aux coureurs non primés de la régionale, mais ayant accompli le parcours en entier. Distance : 5,600 mètres (8 tours). Prix : 20, 15 et 10 francs. Droit d'inscription : 2 francs. Règlement de l'Union Vélocipédique Française.

Les engagements seront reçus chez M. Roques, président, jusqu'au 29 septembre inclus.

Le S. V. M. fera courir son championnat de 100 kilomètres et le brevet de l'U. V. F., le dimanche 15 octobre, dans la plaine de Fréjus.

N. B. — Cette dernière course est ouverte à tout coureur.

Le Secrétaire : CH. XHROUET.

### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Toulon.** — Un brouillard d'une intensité bien rare s'est abattu samedi après-midi sur notre ville, et surtout sur notre rade, rendant les communications des plus difficiles entre La Seyne, Tamaris, Les Sablettes et Saint-Mandrier, ainsi qu'avec les divers navires mouillés en rade.

Les navires de l'escadre avaient allumé leurs feux de position dès 4 heures de l'après-midi, et la cloche du bord

sonnait sans cesse pour avertir les divers vapeurs, chaloupes et canots de leur présence.

La *Nive*, qui était partie le matin pour aller faire au large des essais de vitesse et de machine, a pu rentrer assez à temps pour prendre son corps mort. Il n'en a pas été de même pour le cuirassé le *Magenta*, sorti également le matin pour terminer ses derniers essais. Ce navire, se trouvant vers 5 h. 1/2 dans la grande rade, et enveloppé par le brouillard qui devenait de plus en plus intense avec l'approche de la nuit, n'a pu s'aventurer dans la passe, et force a été de mouiller au large. Toute la nuit, les cloches et les sirènes des divers navires n'ont cessé de fonctionner; nous n'avons pas eu d'accidents à déplorer, grâce à toutes les sages précautions qui avaient été prises par la Marine.

**Nice.** — Les fêtes de Nice en 1894, organisées par le Comité des fêtes, sous le patronage de l'administration municipale, se divisent en fêtes du Carnaval et en fêtes de la Mi-Carême. Leur programme vient d'être lancé, et nous le portons à la connaissance de nos lecteurs.

FÊTES DU CARNAVAL

Jeudi 25 janvier. — Arrivée de S. M. Carnaval XXII (à 8 heures et demie du soir).

Dimanche 28 janvier. — Défilé des mascarades. Fête de jour et de nuit dans l'avenue de la Gare.

Jeudi 1<sup>er</sup> février. — Première bataille de fleurs sur la promenade des Anglais.

A 11 heures du soir, premier grand veglione au théâtre de l'Opéra.

Dimanche 4 février. — Premier grand corso carnavalesque. Bataille de confetti. Grande redoute de couleurs au Casino Municipal.

Lundi 5 février. — Deuxième bataille de fleurs.

Mardi 6 février. — Deuxième grand corso carnavalesque. Bataille de confetti.

Grand feu d'artifice le soir à 9 heures.

Grande retraite aux flambeaux.

Carnaval brûlé en effigie.

Deuxième grand veglione à l'Opéra, à 11 heures du soir.

Jeudi 22 février. — Fête enfantine. Bataille de fleurs sur la promenade des Anglais.

FÊTES DE LA MI-CARÊME

Jeudi 1<sup>er</sup> mars. — Bataille de fleurs sur la promenade des Anglais. Grande redoute de couleurs au Casino municipal.

Lundi 26, mardi 27, jeudi 29 mars. — Grandes régates internationales.

Jeudi 29 mars. — Grande fête vénitienne dans la baie des Anges, avec grand feu d'artifice.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

J'ai rarement vu un mouvement de sympathie aussi vif que celui qui est provoqué par la prochaine venue des officiers et des marins de l'escadre russe à Paris. Les souscriptions ouvertes dans les journaux pour les frais des fêtes qui seront données à cette occasion dépassent toutes les prévisions. Les concours offerts de tous côtés permettent cependant de faire beaucoup avec peu d'argent. Les fabricants de drapeaux sont surchargés de commandes. La présence des grands-ducs donnera une impulsion extraordinaire aux réceptions mondaines et fera répandre une manne bienfaisante sur le commerce de luxe. Les familles que leurs Altesses honorent de leur intimité ne se contenteront pas de donner des diners et des petites réceptions. Les salons qui font l'éclat et sont le prestige de Paris ouvriront tous leurs portes, et il y aura plusieurs grandes fêtes en l'honneur de l'amiral Avelane et de son état-major. On tient à montrer que la France officielle n'est pas seule satisfaite et que, dans toutes les classes sociales, les sentiments sont les mêmes pour une nation qui nous a donné à Cronstadt des preuves d'amitié dont le souvenir est ineffaçable.

Au bord du lac de Genève, le beau temps retient pour quelques jours encore des hôtes de distinction. Le comte de Talleyrand est à Ouchy avec la comtesse. Le comte de Reverseaux s'installe à Amphion avec son fils et sa fille. On signale à Genève la présence du prince et de la princesse Radziwill. M. et Mme Charles Bartholoni sont dans leur château de Versoir; Mme Jameson est dans sa villa de Prévorgier. A Clarens, résident M. Poirzon, le comte et la comtesse de Lapeyrouse-Vaucresson, M. Thouvenel, le comte Costa de Beauregard, la comtesse de Guilbriant. Mme Brevern, a donné une matinée dansant très réussie, dans sa villa du Miroir, près d'Amphion. A la villa Bessaraba, l'illustre pianiste Paderewski est l'un des hôtes de la princesse de Brancovan, qui a donné une matinée dansante,

véritable bal champêtre, favorisée par un temps magnifique ou plus de cent invités étaient venus sur une flottille de petits yachts, parmi lesquels on remarquait le *Saint-Frusquin*, la *Marie-Thérèse*, la *Gitana*, le *Gribe* et le *Dauphin*. Mme d'Haussonville, sœur de l'éminent académicien, est actuellement dans son château de Coppet. Le général Caro est arrivé à Amphion: c'est le frère du regretté académicien.

Biarritz aura une fin de saison incomparable. Le grand-duc Alexis, le duc et la duchesse Leuchtenberg sont à la villa Henri IV. Viennent d'arriver le marquis de Castelbajac, la duchesse de Sesto, la marquise d'Anglesey, le baron T. de Rothschild, le prince et la princesse Troubetzkoi, Mme Arthur Mallet, le comte et la comtesse de Casa-Valencia, le prince Borghèse, M. Ramon Erraza, M. et Mme J. de Bestegni, la comtesse Bobrinski, etc. Des courses très réussies ont eu peu de public: on donne en ce moment à Bayonne des courses de taureaux qui attirent la foule. Cette semaine a eu lieu une *Corrida*, avec tout le cérémonial espagnol; on a vu éventrer des chevaux et tuer des taureaux dont les cornes n'étaient pas bouloignées. On annonce une seconde course avec Mazzantini, comme *prima spada*, et nous connaissons des Parisiens qui sont partis pour ne pas manquer cette fête. Il est inutile de protester contre ces spectacles barbares: les partisans de ces exhibitions ont fini par triompher de l'opposition des membres de la Société protectrice des animaux, et c'est avec l'autorisation et en présence des autorités locales qu'ont lieu ces tueries. La colonie de Biarritz, pour se reposer de ce spectacle singulier, a eu l'idée plus philanthropique d'organiser, dans un très beau salon du grand hôtel, un bal de domestiques; M<sup>lles</sup> les femmes de chambre avaient d'élégantes toilettes, MM. les valets de pied portaient gravement l'habit noir, et on a même vu quelques habits rouges. La fête a été très gaie.

×

Cette semaine a été voilée d'un crêpe de deuil. Je n'ai pas à rappeler ici la grande perte que la France a faite dans la personne du général Miribel. Une voix éloquente a dit devant cette tombe tout ce qu'il y avait à dire. Mais je dois une mention émue à la mémoire de mon illustre ami, Adolphe Yvon, un des plus grands peintres d'histoire militaire que la France ait eu.

Il y a quelques semaines, je rendais visite à Adolphe Yvon, à la suite de la mort de cet excellent Plunkett, dont la fille a épousé son fils. On eut dit qu'il avait le pressentiment de sa fin prochaine « je ne tarderai pas à rejoindre Plunkett dans l'autre monde » me disait-il tristement. Pour changer la conversation, je lui parlai du Havre qu'il aimait beaucoup: c'est là qu'il avait fait ses premières études, et nous nous y étions donné rendez-vous pour le 12 septembre; il devait y venir pour l'exposition des beaux-arts. Et c'est le 12 septembre, au Havre, que j'ai appris la nouvelle de sa mort.

C'était un homme affable, bon, généreux, dévoué. Il avait beaucoup d'esprit et lançait des mots qui partaient comme un boulet de canon. Avec sa grande barbe blanche et sa vareuse rouge d'atelier, il me rappelait Alphonse Karr à Saint-Raphaël. Je le lui ai dit, et il souriait en ajoutant: « Nous irons à Sainte-Adresse voir les jardins de l'auteur des *Guêpes*. »

Hélas! c'est un pèlerinage que j'ai dû faire seul.

J'ai rarement vu un artiste plus épris de son art et plus soucieux de sa réputation. J'étais devenu propriétaire d'une œuvre capitale de lui, d'une magnifique étude de panorama qui devait être établie à Londres et qui représentait la bataille de Cettiwayo, dans le Zoulouland. Cette œuvre magistrale rappelle la prise de la smalah d'Abd-el-Kader, par Horace Vernet. Je lui montrai cette production de son génie. Il la regarda longtemps, et voyant qu'elle n'était pas signée, il prit fiévreusement un pinceau et la signa. « Je tiens beaucoup, me dit-il, à signer cette œuvre; elle me fait grand honneur. » Et il ajouta mélancoliquement qu'il était arrivé à la fin de sa carrière et n'aurait plus à signer des compositions aussi importantes. Adolphe Yvon laisse une veuve qui lui a été dévouée jusqu'à la dernière heure et pour laquelle il avait la plus profonde estime et la plus grande tendresse.

×

La saison théâtrale commence sérieusement. L'Opéra nous a donné *Dédamie*, deux actes de MM. Noël pour les paroles et Maréchal pour la musique, qui ont été bien accueillis.

Le vaudeville a représenté *Bas-Bleu*, une spirituelle comédie de M. Albin Valabrègue, qui est une satire de la littérature pornographique; M. Félix Galipaux s'y est montré grand comédien.

A la Porte Saint-Martin, reprise discutée de la *Dame de Montsoreau*. Nous n'avons plus d'acteurs pour le drame héroïque.

DANGEAU.

CAUSERIE

La musique de la Garde Républicaine

On sait qu'il fut un moment question d'envoyer à Chicago l'excellente musique de la garde de Paris, mais devant les protestations des Parisiens que la perspective d'être privés de concerts pendant plusieurs mois d'été a soulevées, on revint sur cette décision. Il n'y a pas à le regretter, d'ailleurs, les conditions faites aux artistes de cette musique, étaient, il faut en convenir, peu en rapport avec leur talent et leur universelle réputation. Douze francs par jour pour deux concerts quotidiens, et cela, avec défense absolue de se faire entendre en dehors de l'exposition, c'étaient peu avantageux comparé aux quarante francs que ces musiciens touchaient l'année dernière à Londres par concert.

L'histoire de la musique de la garde de Paris est assez curieuse.

Dès 1852, lors de la distribution des drapeaux, faite au Champ-de-Mars, le 10 mai, la fanfare de la garde de Paris se fit remarquer et reçut les félicitations publiques du maréchal Magnan, gouverneur de Paris. Le 12 mars 1856 un décret organisait la musique de la garde, et les auteurs de cette organisation, le général Mellinet et le colonel de La Pommeraye désignaient Paulus pour l'emploi de chef de musique. Une circulaire, en date du 30 avril, de la même année, réglementa la tenu telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

Paulus, qui vit toujours et dirige l'harmonie d'un grand magasin de nouveautés, était chef de musique à bord de la *Belle-Poule*, le navire qui ramena, en 1840, les cendres de Napoléon I<sup>er</sup> de Sainte-Hélène à Paris. Devenu chef de musique de la garde, il travailla activement à former de bons musiciens et, lors du concours de l'Exposition universelle de 1867, la musique emporta le premier prix, qui lui fut décerné à l'unanimité.

En 1871, la garde républicaine fut réorganisée en deux régiments, qui eurent chacun leur musique. Paulus resta chef au 1<sup>er</sup> régiment, Sellenick prit la direction de la musique du 2<sup>e</sup> régiment. L'année suivante la musique du 1<sup>er</sup> régiment se rendit en Amérique et y obtint de grands succès.

C'est Paulus qui, pour la première fois, fit jouer du Wagner en public à ses musiciens. Cette tentative était hardie à une époque où Wagner n'était guère en faveur chez nous.

A la retraite de Paulus en 1873, les deux musiques de la garde furent réunies en une seule, sous la direction de Sellenick. La musique se composait alors, comme elle se compose encore maintenant, de soixante-quinze instrumentistes.

Sellenick, qui vit actuellement dans la retraite à Meulan (Seine-et-Oise), a eu une carrière bien remplie. A huit ans, il apprenait le violon en cachette avec son frère aîné. A vingt ans, il débutait comme violon au théâtre de Strasbourg, puis devenait premier cornet à pistons au même théâtre. A vingt-deux ans, il passait d'emblée premier chef d'orchestre. Il occupa cet emploi pendant cinq ans, puis il vint à Paris et prit la direction de la musique du 2<sup>e</sup> voltigeurs de la garde. Sa réputation date de 1870 Sellenick, qui avait déjà à son actif la campagne d'Italie, fit vaillamment son devoir pendant la guerre; après la reddition de Metz, il était envoyé prisonnier en Allemagne. En rentrant de captivité, il fut nommé chef de musique de la deuxième légion de la garde républicaine.

Le nom de Sellenick figure encore fréquemment sur les programmes des concerts, car il est l'auteur d'un grand nombre de compositions légères ou sérieuses, de marches, de symphonies et d'opéras. Parmi les opéras, on connaît entre autres *Crispin rival de son maître*, les *Diamants de la diva* et le *Turc malgré lui*. Ses trois meilleures symphonies sont: le *Braconnier*, les *Fiancés*, et *Château Gaillard*. Enfin, il est l'auteur de la fameuse *Marche indienne* et de la *Marche au drapeau*.

Le troisième chef de musique de la garde, M. Wettge, n'est pas Alsacien comme ses deux prédécesseurs; il est né dans le département du Nord en 1844. Engagé volontaire en 1862 en qualité de musicien de première classe au 78<sup>e</sup> de ligne, il passa en 1865 au 100<sup>e</sup> de ligne comme sous-chef de musique, puis, en 1871, retourna à son ancien régiment, le 78<sup>e</sup>. Wettge fit avec ces deux régiments la campagne de 1870-71, puis les suivit en Afrique en 1872 et 1873. Nommé chef de musique au 109<sup>e</sup> en février 1873, il entra avec le même grade au 1<sup>er</sup> de génie en avril 1874. Enfin, c'est le 1<sup>er</sup> décembre 1884 qu'il passa à la garde de Paris, à la suite d'un concours où le numéro 1 lui fut attribué à l'unanimité.

M. Wettge est l'auteur de nombreuses compositions pour orchestres, harmonies et fanfares. Les plus connues sont *Rosabelle*, *Circé*, *Eliane*, *Cronstadt*, *Sonnez trompettes*, *Jean Bart*, etc. M. Wettge est lauréat de nombreux concours de composition musicale. Il a fait avec la musique de la garde des voyages en Angleterre et en Belgique. Depuis le commencement de cette année, il s'est retiré à Meulan, comme Sellenick, laissant sa succession à M. Gabriel Parès.

Gabriel Parès est élève de Théodore Dubois et de Léo Delibes. Il a obtenu avant son entrée au service un pre-

mier prix au Conservatoire. Engagé volontaire à vingt ans, en 1880, comme musicien à l'école d'artillerie de Vincennes, il concourait l'année suivante pour le grade de sous-chef, obtenait le numéro 1 et était nommé au 74<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

En 1883, il était promu chef de musique au 69<sup>e</sup> régiment d'infanterie, après avoir été classé avec le numéro 1 au concours de l'année précédente. Quelques mois plus tard, il passait à la division des équipages de la flotte de Toulon. Il avait obtenu le numéro 1 à la suite du concours organisé pour l'attribution de l'emploi de chef de musique de la garde.

M. Parès est l'auteur de nombreuses compositions pour orchestre. Citons notamment : *Marche nuptiale*, *Marche solennelle*, *Sous les étoiles* (sérénade), *Contemplation* (valse), etc. Enfin il a aussi donné un opéra comique en un acte, le *Secret de Maître Cornille*, qui a été représenté à Marseille.

Comme on voit, les chefs de musique de la garde sont encore tous vivants. Ils ont travaillé et ont réussi à faire de la musique de la garde de Paris la première musique du monde.

## FAITS DIVERS

Une nouvelle invention qui est appelée à rendre de réels services en cas de naufrage.

Il s'agit d'un ballon porte-amarre dont l'invention, due à M. Germe, sous-patron des douanes en retraite à Berck (Pas-de-Calais), remonte à 1877, et qui doit être expérimenté prochainement dans le port de Cherbourg.

Comme son nom l'indique, ce ballon a pour destination principale de pouvoir s'éloigner d'un navire en détresse, tout en laissant se dérouler après lui une ligne qui le rattaché à ce navire et permet d'installer un va-et-vient pour communiquer avec les naufragés.

Composé d'une toile caoutchoutée de forme sphérique, cet engin, dont le diamètre intérieur est d'un mètre seulement, peut se gonfler rapidement à l'air comprimé à l'aide d'un fort soufflet à main et se fermer avec un bouchon à vis.

Il est garni extérieurement de quatre poignées placées à égale distance l'une de l'autre sur une bande de renfort.

Un simple coffre contient le ballon lui-même dégonflé, le soufflet à main et un dévidoir qui, une fois le ballon gonflé et lâché, laisse se dérouler librement la corde de sauvetage qu'un anneau muni d'un émerillon empêche de se tordre outre mesure.

La longueur de la ligne attachée à l'anneau du ballon peut varier de sept cents à mille mètres.

Le ballon porte-amarre, dès que le navire qui en est muni est en péril, est gonflé et jeté à la mer, car il a pour but, non pas de planer dans les airs, mais d'être ballotté par les flots comme une bouée de sauvetage.

Et alors, que se produit-il ? Deux et même quatre hommes peuvent se suspendre aux poignées et aux cordes du ballon qui, vraisemblablement, sera poussé à la côte par le vent qui souffle vers la terre, et arrivés sur un point ferme, ils avertiront leurs camarades restés en mer et leur enverront du secours par le moyen de la corde servant à établir le va-et-vient.

Si le ballon est abandonné à lui-même, il court des chances d'être aperçu par des marins ou des habitants de la côte qui s'emparent du câble et organisent le sauvetage ; enfin, au pis aller, si dans la bourrasque et la tempête la corde se casse, le ballon qui porte le nom du navire finira par échouer sur la grève et ira donner plus rapidement et plus sûrement que les bouteilles ou les bouées des nouvelles des naufragés.

## VARIÉTÉS

Rapport de la Commission spéciale d'enquête sanitaire du LANCET, sur la nature et la qualité de la glace fournie à la ville de Londres.

Parmi les nouvelles industries nées pendant les dix dernières années, une des plus importantes est celle de la production de la glace artificielle. Non seulement l'augmentation de cette production est aujourd'hui requise par plusieurs procédés de fabrication — notamment le brassage de la bière, le raffinage de la paraffine, la préparation de produits chimiques, etc. — mais encore la glace est également employée sur une grande échelle pour rafraîchir et conserver des produits d'alimentation, et pour être mélangée avec un grand nombre de boissons dans lesquelles elle est dissoute et absorbée : c'est ce dernier emploi surtout qui a fait l'objet de notre enquête.

La quantité de glace employée de cette façon a augmenté dans d'énormes proportions pendant ces dernières

années, la consommation atteignant son maximum dans le courant des mois de juin, juillet et août. Cela étant, la qualité et la nature de la glace, dont on se sert généralement pour les usages que nous venons d'indiquer, sont d'une importance vitale. La glace naturelle nous est abondamment fournie par les immenses glaciers de la Norvège et d'autres pays, et son transport jusqu'aux ports anglais entre pour un chiffre considérable dans le total des transports maritimes. En outre, malgré l'invention et l'installation de puissants appareils frigorifiques, l'importation de la glace naturelle s'accroît tous les jours.

C'est ainsi que, sur six échantillons prélevés pour la présente enquête et qui, comme on le verra plus loin, représentaient bien la moyenne de l'approvisionnement de glace de la métropole, cinq étaient composés de glace naturelle importée de Norvège et un seul avait été produit artificiellement. Il reste encore à voir si la substitution générale de la glace artificielle à la glace naturelle produirait une amélioration de la qualité de la glace consommée ; toutefois, il a été constaté que cette dernière est souvent contaminée par des impuretés et qu'elle contient des bactéries en abondance,

Nous sommes donc naturellement portés à croire que la substitution de la glace artificielle protégera plus efficacement le public contre tout danger provenant de cette cause. Il est vrai que de temps à autre des bruits inquiétants ont circulé, concernant l'origine de l'eau employée dans les procédés de congélation, aussi avons-nous été amenés à faire un examen approfondi de cette question dans le but d'établir si, oui ou non, on est fondé à supposer que la glace de Londres, telle qu'elle est généralement fournie au public — tant naturelle qu'artificielle — n'est pas ce qu'elle devrait être, ou, en d'autres termes si, oui ou non, elle est propre à la consommation.

Notre enquête est divisée en deux parties. La première partie est relative à l'analyse chimique de l'eau produite par la fonte de la glace et aux indications de pureté ainsi obtenues, et la seconde a trait aux résultats d'un examen bactériologique.

Afin que la glace obtenue pour les besoins de cette enquête fût réellement un spécimen de celle fournie à la consommation publique et non pas seulement un spécimen de la glace employée pour rafraîchir les aliments et boissons par une action extérieure, on a eu soin de s'assurer auprès des vendeurs que les échantillons provenaient du bloc même destiné à rafraîchir les boissons par la simple immersion de la glace dans le liquide. Par conséquent, nous laissons de côté la question de la pureté de la glace employée pour le rafraîchissement des liquides en bouteilles et autres aliments avec lesquels la glace ne se trouve pas en contact proprement dit. En un mot, l'enquête ne vise que la glace dont l'eau est absorbée avec les boissons. Et ici, il convient de faire observer que la glace est souvent employée dans les breuvages et potions des malades et des convalescents et que même, dans certains cas, on prescrit aux malades d'en sucer. Donc, en raison de ces faits, il est doublement indispensable d'avoir un produit absolument pur.

Des six échantillons, trois ont été pris dans des maisons de gros et trois dans des restaurants. Deux des maisons de gros sont situées dans le périmètre de la Cité, la troisième dans l'Ouest-Centre ; quant aux restaurants, deux se trouvent dans la Cité même et l'autre entre la Cité et Charing-Cross. Dans les restaurants, on nous a assuré que la glace était la meilleure qu'on puisse se procurer, tandis qu'aux dépôts on nous a informé qu'elle était identiquement pareille à celle fournie aux principaux établissements de Londres.

### RAPPORT CHIMIQUE

L'analyse chimique de la glace consiste simplement dans un examen de l'eau obtenue par la fonte. Toutes les précautions furent prises pour soustraire la glace à toute contamination pendant qu'on réunissait les échantillons et qu'on les transportait au laboratoire du *Lancet*. Une fois arrivés là, les échantillons furent cassés en petits morceaux et soigneusement lavés dans de l'eau pure distillée. Ensuite, on fit fondre les morceaux dans de larges entonnoirs, de manière à faire passer l'eau dans des bouteilles spécialement nettoyées pour la recevoir. On procéda alors à l'examen chimique usuel lorsqu'il s'agit d'eau potable. On peut décrire par série les résultats obtenus. Les chiffres suivants représentent en tant de

grains (1) par gallon (2) la quantité des parties constituantes trouvées.

*Echantillon I.* — Cet échantillon a été acheté à une grande Compagnie frigorifique de la Cité, qui nous a dit qu'il avait été produit artificiellement. A l'œil nu, il paraissait un peu opaque, par suite de certaines variations dans la forme du cristal et de la présence de petites cavités à air, mais on n'y voyait aucune impureté. L'analyse a donné les résultats suivants :

Ammoniaque libre . . . . .	0,0193	grain	par	gallon
Albuminoïde d'ammoniaque . . . . .	0,0084	»	»	»
Nitrogène (en nitrates) . . . . .	0,0700	»	»	»
Total des solides . . . . .	9,80	»	»	»
» . . . . .	7,37	»	»	»
Chlorine . . . . .	1,75	»	»	»
Oxygène nécessaire pour oxyder les matières organiques (3 heures) . . . . .	0,0455	»	»	»

L'eau obtenu par la fonte de cet échantillon contenait beaucoup de sédiment parfaitement blanc. A l'aide du microscope, on y voyait qu'il se composait de cristaux de craie (C a C O<sup>3</sup>) d'une forme très régulière, ce qui a été prouvé par sa disparition avec effervescence lorsqu'on y a ajouté de l'acide acétique. Cette élimination de la craie en forme de cristaux offre un intérêt tout particulier, puisqu'on a observé que, lorsque l'eau contenant du sel ordinaire est congelée, une petite partie du sel cristallise en forme de cubes dans la masse de glace. Le même phénomène paraît donc se produire avec du carbonate de calcium dissous dans l'acide carbonique de l'eau, de sorte que la congélation produit le même effet sur l'eau que l'ébullition, avec cette différence que par l'ébullition l'acide carbonique est expulsé et la craie (C a C O<sup>3</sup>) précipitée. Dans le cas de la congélation, il paraît que la craie prend une forme cristalline qui empêcherait sa dissolution bien qu'elle peut contenir de l'acide carbonique. L'ammoniaque contenue dans cet échantillon est comparativement considérable, tandis que la quantité d'ammoniaque libérée par la permanganate d'alcali est un peu supérieure à celle de l'eau potable. Ces résultats ne sont pas suffisants pour condamner l'eau ou la glace au point de vue de l'impureté organique, surtout si on tient compte des autres facteurs de l'analyse. Il est bien connu que l'on obtient, à Londres, de bonne qualité des puits artésiens creusés à une grande profondeur, mais, cependant, cette eau rend, lors de sa distillation, une assez grande quantité d'ammoniaque libre. Ce fait nous porte à croire que l'eau employée pour la production de la glace provenait d'un de ces puits artésiens.

*Echantillon II.* — Cet échantillon a été prélevé dans un grand restaurant de la Cité et se composait de glace naturelle venant de Norvège. Il était parfaitement transparent ; son eau était absolument limpide et contenait un léger sédiment formé d'oxyde de fer et de carbonate de chaux. Voici les résultats de l'analyse ;

Amoniaque libre . . . . .	traces			
Albuminoïde d'ammoniaque . . . . .	id.			
Nitrogène (en nitrates) . . . . .	0.042	grain	par	gallon
Total des solides . . . . .	1.40	»	»	»
» . . . . .	1.03	»	»	»
Chlorine . . . . .	0.20	»	»	»
Oxygène nécessaire pour oxyder les matières organiques . . . . .	0.028	»	»	»

Cette glace était d'une pureté remarquable, au point de vue chimique, et sa fonte produisait de l'eau d'une qualité organique égale à l'eau distillée. Le total des solides était un peu supérieur à 1 grain par gallon ; la chlorine ne figurait que pour un cinquième de grain par gallon, tandis que l'ammoniaque libre et l'oxygène s'y trouvaient en si faibles quantités que l'on pouvait considérer l'échantillon comme irréprochable en ce qui concerne les matières organiques.

*Echantillon III.* — Cet échantillon se composait de glace de Norvège et a été également prélevé dans un restaurant de la Cité. Il était bien transparent et produisait de l'eau claire et limpide sans aucun dépôt.

(1) Le grain anglais équivaut à 0,064798 gramme.  
(2) Le gallon anglais vaut 4,543458 litres.



Ammoniaque libre.....	0,0070 grain par gallon.
Albuminoïde d'ammoniaque....	traces
Nitrogène (en nitrates).....	0,014 » »
Total des solides.....	0,700 » »
» ».....	0,50 » »
Chlorine.....	0,14 » »
Oxygène nécessaire pour oxyder les (matières organiques)...	0,28 » »

Comme le précédent, cet échantillon provenait, probablement d'une eau presque (chimiquement) aussi pure que l'eau distillée et ne contenait, pour ainsi dire, aucune matière solide. Bien que le chiffre de l'ammoniaque fut plus élevé, les proportions de l'oxygène, du nitrogène et de l'albuminoïde tendraient à prouver qu'aucune contamination ne s'était produite. Le spécimen était aussi pur chimiquement que s'il avait été produit à l'aide d'eau distillée.

*Echantillon IV.* — Cet échantillon (Norvégien) a été acheté dans le dépôt d'une Compagnie, dans le West-End, et on nous a informé que cette glace est employée en grandes quantités dans les restaurants de ce quartier. Le spécimen était transparent et produisait de l'eau également claire, limpide et sans dépôt :

Ammoniaque libre.....	0,0056 grain par gallon.
Albuminoïde.....	nul.
Nitrogène.....	0,028 » »
Total des solides.....	0,70 » »
» ».....	0,50 » »
Chlorine.....	0,14 » »
Oxygène nécessaire pour oxyder les matières organiques.....	0,24 » »

Comme on le voit, l'analyse chimique est très satisfaisante. Il n'y a pas la moindre indication d'impureté organique et la glace provient, sans aucun doute, d'eau aussi pure, chimiquement, que l'eau distillée.

*Echantillon V.* — Ce spécimen venant de Norvège a été dans le West End. Il était bien transparent et on ne voyait aucune molécule dans le cristal. L'eau contenait un très faible sédiment ; elle était néanmoins bien limpide.

L'analyse a donné les résultats suivant :

Ammoniaque libre.....	0,0070 grain par gallon.
Albuminoïde.....	0,0028 » »
Nitrogène.....	0,0560 » »
Total des solides.....	1,4 » »
» ».....	1,0 » »
Chlorine.....	0,21 » »
Oxygène nécessaire pour oxyder les matières organiques.....	0,021 » »

La composition de l'eau provenant de la fonte de cette glace ressemblait beaucoup à celle de l'échantillon 2 ; elle provenait probablement de la même source. Elle contenait un peu plus de matière solide que l'échantillon précédent, mais il n'y avait pas la moindre preuve chimique que l'eau de cette glace ne fût pas pure.

*Echantillon VI.* — Cet échantillon a été obtenu dans un restaurant du West End Central District et d'après ce qu'on a pu apprendre, venait de Norvège. Il était bien clair et sa fonte a donné un liquide limpide contenant très peu de sédiment.

Voici les résultats de l'analyse :

Ammoniaque libre.....	0,0084 grain par gallon.
Albuminoïde.....	0,0028 » »
Nitrogène.....	0,042 » »
Total des solides.....	1,40 » »
» ».....	1,10 » »
Chlorine.....	0,21 » »
Oxygène nécessaire pour oxyder les matières organiques.....	0,028 » »

On verra, par la comparaison avec les analyses précédentes, que cette glace a donné à peu près les mêmes résultats que les échantillons 3 et 5. La quantité d'ammoniaque libre est un peu plus forte, mais en présence des autres indications, surtout la quantité d'oxygène, de chlorine et d'albuminoïde, on ne peut attacher de l'importance à cette petite différence. Il est presque certain que l'eau qui a produit cette glace était exempte de toute impureté organique et qu'elle approchait beaucoup de l'eau distillée.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le MARDI DIX OCTOBRE PROCHAIN, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société à Monaco,

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON  
Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1<sup>er</sup> septembre 1893

Le *Carnet d'un papa*, manuscrit d'un Inconnu, avec une préface par Eugène MOUTON. — Illustrations d'après nature.

PAUL COFFINIÈRES. — *La Vague*.

MAURICE GUILLEMOT. — *Quelques vers*. — I. Ambition — II. Aurore — III. Midi — IV. Crépuscule — V. A Cimiez — VI. Nuit — VII. L'Absence.

PHILIPPE CASIMIR. — *Les Environs de Monaco*. — Cinquième excursion — Route de Monaco à Menton : Roquebrune, le Cap Martin, Menton ; Vues phototypiques : Varavilla, Roquebrune, le Château des Lascaris, la Villa de l'Impératrice, l'Hôtel du Cap Martin.

M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice.

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 17 septembre 1893

CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	sable
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.

Départs du 11 au 17 septembre

VINTIMILLE, cutter Folgore, ital. c. Marcenaro	fûts vides.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	sur lest.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
POUR 1893

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
CODE DE COMMERCE  
CODE CIVIL — CODE PÉNAL  
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas).

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les ateliers de menuiserie mécanique de M. Victor BOSIO, de Menton, sont définitivement transférés au Borriego. Ils sont établis sur la belle promenade qui conduit aux Castagniers, à côté du bureau de l'octroi, entre la passerelle et le pont du chemin de fer.

Les nouvelles installations d'outillages sortent de la maison Panhard Lavassor de Paris.

Fabrique de planchers, parquets à l'anglaise, à bâtons rompus, à point de Hongrie et de fantaisie. — Spécialités de moulures, escaliers et mains courantes.

Une étuve à air chaud est installée dans les vastes ateliers de M. Victor Bosio, où tous les bois sont étuvés avant d'être corroyés, ce qui lui permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement.

M. Victor Bosio vient d'acheter deux mille mètres carrés de parquet chêne de première qualité, provenant de la Haute-Hongrie. La siccité d'étuvage donne à la fabrication une supériorité exceptionnelle. (Téléphone)

Nous engageons vivement nos lecteurs à visiter les ateliers de menuiserie mécanique du Borriego. C'est une maison de premier ordre, toujours prête à satisfaire sa nombreuse clientèle, et très appréciée à Menton comme à Monaco, grâce à des travaux toujours exécutés avec un goût et soin incontestables.

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bien-séance ; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années ; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en premier ; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupeuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux ; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs ; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnées, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1893